Considérons d'autres sociétés de la Couronne du Canada dont le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a parlé de temps à autre et notamment certaines compagnies dans l'industrie de l'uranium. Nous savons qu'un certain nombre d'entre elles sont inefficaces. Par exemple, si on remonte à 1964 on remarque qu'à cette époque il y avait cinq compagnies dans l'industrie de l'uranium. Il y avait Eldorado Nuclear, Canadian Faraday, Stanrock, Dennison et Rio Algom. Que s'est-il passé de 1964 à 1967? Toutes ces compagnies ont réalisé des bénéfices, mais par la suite deux compagnies du secteur privé ont subi des pertes considérables, peut-être parce qu'elles étaient moins bien gérées, et en 1971 elles disparaissaient du marché. Toutefois, deux autres ont continué à faire de bonnes affaires. Elles se sont maintenues sur le marché de la production et de la distribution de l'uranium. Quant à l'Eldorado Nuclear, société de la Couronne, elle a obtenu 1.5 million de dollars absolument gratuitement et aussi un prêt de 53 millions du gouvernement fédéral. Étant donné que le gouvernement applique différentes formules aux diverses sociétés de la Couronne, nous nous trouvons ici en présence d'une société mal gérée, artificiellement soutenue par les contribuables canadiens, et qui peut se dispenser d'être efficace.

L'amendement dont nous sommes saisis propose un critère minimum, en reconnaissance des sommes qui sont versées à la Société. Il établit aussi comme principe que le gouvernement doit se conformer à certaines conditions de financement et s'il en est incapable, il ne doit pas essayer de concurrencer le secteur privé. Une société incapable de concurrencer ses rivales est une société qui ne peut pas fonctionner efficacement. Le capital que le gouvernement voudrait avancer sans intérêt à la société serait en fait un cadeau sans précédent du gouvernement à une société de la Couronne. Encore une fois, je défie le ministre de nous dire si jamais une autre société de la Couronne a recu un prêt pareil sans intérêt. Certainement pas la Société centrale d'hypothèques et de logement, ni la Société du crédit agricole qui sont obligées de payer un intérêt sur le capital qui leur a été avancé. Si le même principe était adopté à l'égard de toutes les sociétés de la Couronne, en particulier le CN et Air Canada, un grand nombre d'entre elles donneraient l'impression de fonctionner en réalisant des bénéfices.

• (1140)

Mais à la vérité il n'y aurait pas de profit du tout, car ses opérations ne rapporteraient pas le moindre dollar. Par conséquent, on a une société qui a un statut particulier, et c'est l'une des choses qui clochent dans le cas de Pétro-Canada. Si l'on accorde un statut particulier à cette société et qu'ensuite on la fait concurrencer avec le secteur privé, on ne fera que créer un malaise dans celui-ci et entraîner à long terme un ralentissement de nos recherches de nouvelles sources d'approvisionnements au lieu de les accélérer, ce qui est l'objectif fondamental et qui a motivé la présentation de ce bill. Il ne parviendra à rien d'autre, et j'estime donc que nous sommes en droit d'avoir des explications, et que le ministre doit nous donner des réponses sérieuses. A la vérité, en comité et à la Chambre, le ministre n'a cessé de nous déclarer qu'il avait répondu aux questions qu'on

Pétro-Canada

lui posait, mais il n'a en fait donné aucune réponse véritable, car une réponse suppose un certain rapport avec la question ou doit au moins esquisser certaines solutions au problème posé.

Reportons-nous à titre d'exemple à la page 7205 du hansard, où le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources déclare ce qui suit en réponse à une question du député de York-Simcoe (M. Stevens):

Le député prétend que personne n'a pu dire où, dans les prévisions budgétaires, on affectait des fonds à Pétro-Canada. Madame l'Orateur, le bill constitue une affectation de crédits à Pétro-Canada; cette affectation ne figure pas dans les prévisions budgétaires. C'est l'objectif du bill

Ainsi, le gouvernement et le ministre des Finances (M. Turner) devaient prévoir dans les besoins de caisse du gouvernement des fonds pour une société de ce genre et ils ont prévu à cette fin la somme de 15 millions de dollars pendant l'année financière en cours...

Si telle est la réponse du ministre, je le défie, sachant qu'on lui a posé cette même question à maintes et maintes reprises au comité, de retrouver la trace d'une telle réponse au comité et de nous la communiquer. Dire qu'il nous a déjà répondu à de multiples reprises à cette question est tout simplement faux, car cette réponse ne se retrouve nulle part.

M. l'Orateur adjoint: Je suis désolé d'interrompre le député, mais son temps de parole est maintenant écoulé.

M. J.-J. Blais (Nipissing): Monsieur l'Orateur, j'aurais préféré ne pas avoir à prendre la parole au cours du présent débat.

Des voix: Bravo!

Une voix: Alors asseyez-vous!

M. Blais: Je suis certain que l'opposition sera encore plus d'accord pour me lancer cette dernière interjection une fois que j'aurai terminé mon discours. En effet, tous les députés sont prêts et se préparent à adopter tous les projets du gouvernement avant l'ajournement de la Chambre. J'espérais que, bien qu'ayant convenu de débattre ce bill pendant deux jours, nous aurions pu raccourcir la durée du débat. Je le pensais d'autant plus que les députés de l'opposition avaient passé un temps fou pendant quinze ou seize séances du comité à débattre des questions qui ont été soulevées au cours des trois précédentes interventions.

L'amendement proposé a permis aux députés de l'opposition d'étaler ici tous leurs arguments qu'ils ont déjà étalés en comité et ils montrent que c'est au principe même du bill qu'ils s'en prennent. C'est de cela qu'ils débattent, la question de la capitalisation n'étant qu'un leurre. Les arguments éculés et dépassés des conservateurs ne font plus le poids; les Canadiens ne croient plus que la participation financière de l'État à des entreprises privées soit une chose à éviter. Les conservateurs le savent et n'osent plus avancer cet argument; ils s'évertuent à le dissimuler. C'est précisément ce qu'ils font lorsqu'ils parlent de la capitalisation et prétendent qu'il est exagéré de verser à une société une somme de 1.5 million de dollars, sans intérêt. C'est un argument absolument fallacieux qui ne supporte pas l'examen. J'invite les députés et le grand public à examiner de près les arguments du parti conservateur.